
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion immédiate

Copropriété Vif succès des consultations publiques à Montréal

Montréal, le 2 avril 2012 — Copropriétaires, administrateurs, promoteurs, constructeurs, évaluateurs agréés, inspecteur en bâtiment, architectes et assureurs ont participé aux deux premières journées de consultation sur la copropriété, les 29 et 30 mars derniers, à Montréal.

Parmi les nombreux sujets abordés par les intervenants, soulignons la problématique du manque de formation des administrateurs, de la nécessité de limiter le nombre de mandats consécutifs des administrateurs, du manque d'informations disponibles au moment de l'achat, du souhait de la grande majorité des intervenants pour une meilleure gestion et une plus grande transparence de la part des administrateurs.

Autre élément qui revient constamment dans les présentations : le fonds de prévoyance et les dispositions de la loi qui prévoit qu'une somme de 5 % minimum du budget d'opération doit y être affectée annuellement. D'une part, plusieurs ne veulent pas que l'on modifie la loi pour imposer un pourcentage plus élevé ou calculé différemment et d'autres reconnaissent que cette contribution est trop souvent insuffisante, ce qui a pour conséquence de devoir imposer des cotisations spéciales.

Si certains réclament du législateur un encadrement plus rigoureux en ce qui concerne les règles de surveillance des chantiers de construction, d'autres craignent qu'un tel resserrement de l'encadrement puisse rendre plus difficile l'accès à la propriété.

Parmi les solutions intéressantes qui ont été proposées lors de ces deux journées de consultations, soulignons celle où l'acheteur devrait rembourser le montant accumulé dans le fonds de prévoyance par un copropriétaire au moment de la vente de sa propriété. L'idée du carnet d'entretien a également été mentionnée à plusieurs reprises comme étant la solution à privilégier lorsqu'il y a un désaccord sur le montant à injecter dans le fonds de prévoyance.

Les journées de consultation sur la copropriété

Les Journées de consultation sur la copropriété sont un partenariat entre le Ministère de la Justice du Québec et la Chambre des notaires du Québec afin de revoir les règles applicables à la copropriété. Cette réforme vise notamment à mieux protéger les acheteurs et à assurer la sauvegarde du patrimoine immobilier.

Pour plus d'informations sur la prochaine séance de consultation qui aura lieu à Montréal le 13 avril à la Maison du développement durable, visitez le site :

www.journeesdeconsultationsurlacopropriete.com

-30-

Source :

Antonin Fortin

Direction des communications

Chambre des notaires du Québec

antonin.fortin@cnq.org

514 879-1793, poste 5912